

# Réunion publique

La Société EQIOM souhaite exploiter une unité de capture du CO2 sur le site de sa cimenterie à Lumbres.

Vous êtes donc convié à une réunion publique dans le cadre de l'enquête publique en cours concernant la demande d'autorisation environnementale et la proposition d'instaurer des servitudes d'utilité publique sur l'utilisation du sol et l'exécution de travaux soumis à permis de construire.

L'instauration de servitudes d'utilité publique associées à l'unité de capture du CO2 a pour objectif, au niveau du Plan Local d'Urbanisme, de permettre la seule construction d'installations industrielles en lien avec l'activité de la cimenterie ou des installations sans présence permanente protégées contre les risques et ne les aggravant pas.



**10 Février 2025**

**MAIRIE DE LUMBRES**



**Salle Ulysse Dupont**



**17H00**

**Pour la bonne organisation de cette réunion, merci de bien vouloir confirmer votre présence à M Philippe Dentant, commissaire-enquêteur (p.dentant@wanadoo.fr)**

**Nb :** Cette réunion concerne uniquement l'unité de capture du CO2 et les installations associées sur la cimenterie. Elle ne concerne pas les canalisations de transport du CO2 et de l'oxygène, ni la ligne électrique 225 kV. Pour ces équipements, les échanges avec Air Liquide et RTE sont menés parallèlement et ont pu déjà aboutir. Ils restent pertinents et ne sont pas remis en cause.